MUNICIPALITÉ DE SAINT-HUGUES

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION LE MARDI 4 JUIN 2024 SUR UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)

Aux personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement ci-dessus mentionné, avis public est donné de ce qui suit :

1. Adoption du projet de règlement

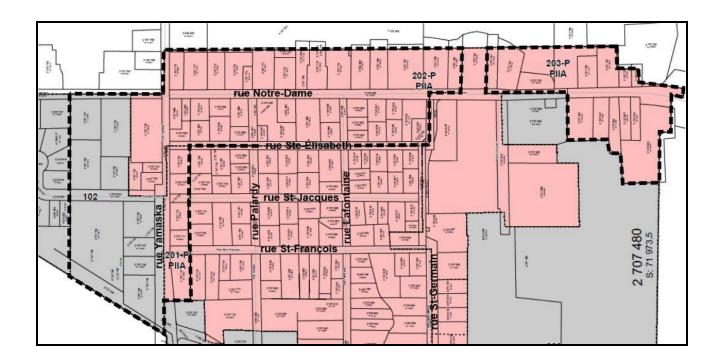
Lors de la séance du conseil municipal tenue le 2 avril 2024, le conseil a adopté, par résolution, le projet de règlement numéro 300-2-24 intitulé «Règlement modifiant le règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble».

2. Assemblée publique de consultation

Conformément à l'article 123 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une assemblée publique de consultation aura lieu le **mardi**, **4 juin 2024 à 20 h à la salle municipale située au 390, rue Notre-Dame à Saint-Hugues**. Au cours de l'assemblée publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

3. Objet du projet de règlement

Le projet de règlement numéro 300-2-24 a pour objet d'assujettir les demandes de construction sous forme de projet intégré (projet consistant en la construction de plus d'un bâtiment principal sur un même terrain) au processus d'évaluation et d'approbation prévu au règlement sur les PPCMOI. Les zones pour lesquelles une demande de projet intégré peut être soumise sont les zones numéros 102, 201-P, 202-P et 203-P (voir plan ci-dessous). Ce projet de règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.



4. Consultation du projet de règlement

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 171, rue Saint-Germain, à Saint-Hugues, durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance ainsi que sur le site internet de la municipalité sous l'onglet Municipalité / Politiques et règlements. Les personnes intéressées peuvent également appeler au numéro (450) 794-2030, poste 6 pour toute question ou information supplémentaire sur le projet de règlement.

DONNÉ à Saint-Hugues, ce 16e jour du mois de mai 2024

Carole Thibeault

Carole Thibeault Directrice générale et Greffière-trésorière